

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 1 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1

53 37 0063	T BLERE VDC 1	BESANÇON-GUERENA	Daniel	06 09 41 95 19	daniel.besancon@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 2	BUREAU	Yoann	06 47 85 69 08	yoann.bureau@hotmail.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	MATYSIAK	Jérôme	06 62 64 52 90	jeromematysiak@yahoo.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 2	TABARY	Arnaud	06 21 23 01 20	atd3733@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 1	MARIE	Romuald	06 62 62 56 03	romualdm@yahoo.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 1	AOUN	Ralph	06 50 10 00 00	roolphix@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Simple 4,2,3 et 1 puis double.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 1 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 3

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
 53 37 0317 ATG. TOURS 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 3
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 3
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
 53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3
 53 37 0317 ATG. TOURS 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 4	ODE	Patrice	06 14 60 40 38	patrice.ode@laposte.net
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 3	NOEL	Yannick	06 11 97 62 68	yannick.noel13@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 3	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0317	ATG. TOURS 3	JULIENNE	Thomas	06 25 69 61 13	thomasju@hotmail.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	GENTILHOMME	Ronan	06 14 17 44 96	ronao057@orange.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	CORMIER	Yoann	06 64 35 07 62	yoann-cormier@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Simple 4,2,3 et 1 puis double.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 2 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

53 37 0065	ASPM. TOURS 1	SAUTEJEAU	Yvan	06 34 03 69 48	yvansautejeau@yahoo.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	CARTEREAU	Benjamin	07 82 21 40 03	benjamin.cartereau@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 1	REMAUD	Damien	06 51 12 86 99	damremaud@free.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	PANCRACE	Christophe	06 17 07 74 22	pancrace.christof@neuf.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	LEMAIRE	Matthieu	06 50 13 36 79	loumloumloum@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	ASCIAK	Gilles	06 70 64 04 01	gillesasciak@free.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{me} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. **En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.**

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 2 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
 53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

53 37 0047	TC. CHINON 2	COQUILLAT	Emmanuel	06 17 39 18 81	emmanuel.coquillat@laposte.net
53 37 0173	AS. LUYNES 1	TOMASINO	Adrien	06 83 35 53 71	adrien.tomasino@gmail.com
53 37 0339	TENNIS DU PAYS DE RACAN 1	MENNETEAU	Laurent	06 71 71 97 43	laurent.menneteau@yahoo.fr
53 37 0462	AVIONNETTE PM. 1	NOUVEAU	Christophe	06 62 11 40 84	christophe.nouveau2@orange.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 2 – POULE C

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0107 TC. TOURS 6 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0107 TC. TOURS 6
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0107 TC. TOURS 6 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0107 TC. TOURS 6 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0107 TC. TOURS 6
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4

53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0107	TC. TOURS 6	MARTIN	Philippe	06 62 06 47 85	philippe.tct@wanadoo.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 3	DESMAZEAUD	Christophe	06 12 42 80 91	christophe.desmazeaud@orange.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 4	COUET	Laurent	06 61 49 04 93	lolo.couet@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 2	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 2 – POULE D

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3
 53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0212 RS. ST CYR 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2
 53 37 0047 TC. CHINON 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0212 RS. ST CYR 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
 53 37 0212 RS. ST CYR 4 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2

53 37 0047	TC. CHINON 3	DENIS	Alain	06 73 02 08 95	alaindenis37@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 2	QUENARD	Thomas	06 16 82 86 14	thomas.quenard@justice.fr
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 3	LANDIER	Antoine	06 95 23 67 38	antoine.landier@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 4	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 2	DAVOUST	Stéphane	07 86 36 41 10	sdavoust@gmail.com
53 37 0653	TENNIS GÂTINE-CHOISILLES 1	AUBUSSON	Jérôme	06 61 20 70 62	jaub2011@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 4
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0047 TC. CHINON 4

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
 53 37 0047 TC. CHINON 4 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 4
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 4

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0047 TC. CHINON 4
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 4
 53 37 0047 TC. CHINON 4 * / 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1

53 37 0044	USE. AVOINE 4	AUTRET	Thomas	06 27 44 18 90	thomas.autret@orange.fr
53 37 0047	TC. CHINON 4	SIMON	Gilles	06 37 62 85 14	gilles.simon37@free.fr
53 37 0049	TC. LIGUEIL 1	TOT	Michaël	06 70 90 34 94	totmichael@aol.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 3	MEHENNI	Maxime	06 63 28 19 79	gadjomax@hotmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	THORIGNY	Romaric	06 11 76 40 86	rom.sv1000@hotmail.fr
53 37 0774	ASL. MICHELIN 1	RICHARD	David	06 04 65 76 90	dvidrichard@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 3 * / 53 37 0344 CA. SKF 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
 53 37 0344 CA. SKF 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0344 CA. SKF 1
 53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0344 CA. SKF 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0051 US. ST PIERRE 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
 53 37 0344 CA. SKF 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2

53 37 0051	US. ST PIERRE 3	TIFFAULT	Loann	06 52 97 80 82	loann.tiffault@hotmail.com
53 37 0118	CASTELRENAU. TC 1	LECAT	Herve	06 43 83 50 32	hervelecat@yahoo.fr
53 37 0344	CA. SKF 1	BUCHOT	Stephane	06 86 68 45 47	stephane.buchot@skf.com
53 37 0420	JS. METTRAY 2	LABORDE REYNAUD	Emilien	06 07 72 02 24	emilienlabordereynaud@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 3	LEFEVRE	Sylvain	06 78 79 86 55	sylvain.lefevre37@hotmail.fr
53 37 0653	TENNIS GÂTINE-CHOISILLES 2	NIZIER	Olivier	06 61 80 40 38	oliviernizier@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. **En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée.** Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE C

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 3
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3
 53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2
 53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 3
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1
 53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2

53 37 0044	USE. AVOINE 3	AUTRET	Thomas	06 27 44 18 90	thomas.autret@orange.fr
53 37 0195	TC. STE MAURE 2	RICO	Thierry	06 64 03 32 43	tcrico@orange.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 3	CHARRIER	Jean Yves	06 07 61 56 89	charrier.jeanyves@neuf.fr
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 1	BRUNEAU	Nicolas	06 61 33 47 57	bruneau_nicolas@yahoo.fr
53 37 0560	AZAY TC. 1	ESTEL	Benoît	06 60 77 71 48	estelbenoit@gmail.com
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 2	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE D

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4
 53 37 0317 ATG. TOURS 4 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0570 ES. OESIENNE 2 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
 53 37 0366 AS. FONDETTES 4 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 4
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0317 ATG. TOURS 4 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0366 AS. FONDETTES 4 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0317 ATG. TOURS 4 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 4
 53 37 0570 ES. OESIENNE 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2

53 37 0242	TC. LA RICHE. 3	BUTIN	Ludovic	06 64 03 59 15	ludovic.butin@gmail.com
53 37 0317	ATG. TOURS 4	MOULINEUF	Valentin	06 79 44 07 77	valentin.moulineuf@hotmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 4	CHARRIER	Jean Yves	06 07 61 56 89	charrier.jeanyves@neuf.fr
53 37 0415	TC MANTHELAN 1	USAL	Yves	06 72 38 32 11	yves.u@orange.fr
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 2	BROCHARD	Julien	06 01 77 05 19	brochjul@hotmail.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 2	LECLERC	Christian	07 81 44 61 43	kiki.leclerc@free.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE E

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3

53 37 0195	TC. STE MAURE 3	AUGER	Nicolas	06 62 96 43 10	nicolas.auger18@orange.fr
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 4	LONQUEU-GASSER	VINCENT	06 21 26 42 27	vincent.lonqueu-gasser@neuf.fr
53 37 0263	AS.MONTS 3	LEGUILLON	Laurent	06 32 70 59 72	leguillon.laurent37@free.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 4	COLASSE	Antoine	06 58 95 65 80	antoinecolasse@gmail.com
53 37 0346	TC. ATTEGIEN 1	PINAU	Nicolas	06 71 23 44 35	ninikarak@gmail.com
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 1	CHASLIN	Arnaud	06 13 41 75 67	arnaud.chaslin@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{me} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE F

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 3
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 3 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0119 TC. VAL INDRE 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 3
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 5	BRIE	Alban	06 63 25 73 46	alban.brie@hotmail.fr
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 6	LEBERTRE	matthias	06 30 18 68 57	matthias.lebertre@free.fr
53 37 0119	TC. VAL INDRE 3	CHABENAT	Patrice	07 69 75 26 49	chabenatbal@free.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 5	BLOT	Eric	06 19 72 99 29	familleblot@wanadoo.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 3	ASCIK	Louis	06 42 28 67 90	louisasciak@hotmail.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 1	GONCALVES DE ALMEIDA	Pedro	06 61 33 61 51	pedregoncalves@sfr.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{me} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
 - Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE G

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0047 TC. CHINON 5 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
 53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 5
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 5
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2
 53 37 0047 TC. CHINON 5 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 5

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
 53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0047 TC. CHINON 5

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0047 TC. CHINON 5 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 5
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3

53 37 0047	TC. CHINON 5	FAURE	Jean-Michel	06 77 39 41 43	jmfaure4@free.fr
53 37 0063	T BLERE VDC 3	BUTON	Christophe	06 20 48 01 53	myriam.buton@sfr.fr
53 37 0119	TC. VAL INDRE 2	GAMEIRO	Roberto	06 62 74 95 03	roberto.stephanie@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 4	BELLIARD	Benoît	06 63 12 38 29	belliard1979@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 5	HEYNDRIKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 3	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 3 – POULE H

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0043 AC. AMBOISE 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
 53 37 0048 TC. DESCARTES 1 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0048 TC. DESCARTES 1
 53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 2

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0048 TC. DESCARTES 1 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
 53 37 0043 AC. AMBOISE 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 2
 53 37 0048 TC. DESCARTES 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0043 AC. AMBOISE 2 * / 53 37 0048 TC. DESCARTES 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
 53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2

53 37 0043	AC. AMBOISE 2	LUCAS	Laurent	06 03 92 23 56	lau.1977@hotmail.fr
53 37 0048	TC. DESCARTES 1	BILLAC	Emmanuel	06 12 41 64 34	emmanuel.billac@free.fr
53 37 0050	TC. LOCHOIS 3	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 2	GOURIN	David	06 89 28 72 84	gourin.david@gmail.com
53 37 0360	TC. NAZELLES 1	GIRARD	Franck	06 70 63 55 47	frgkine@gmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 2	PATOUT	Pascal	06 15 28 65 37	papatout3@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3
 53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 4
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
 53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 4
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4

53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 5	DUBOIS-GOUCHAULT	Louis	07 71 21 64 86	louisdg37@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 5	DAUCHET	Ludovic	06 63 33 34 41	ludovic.dauchet@sfr.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 2	ROBILLARD	Florian	06 25 54 13 28	uneptitecroute007@hotmail.com
53 37 0566	AS CHANCEAUX 3	FOLLIOU	Jérôme	06 62 11 22 78	jefolliot@orange.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 4	WITZLEB	Gunter	06 14 70 64 16	gunter@witzleb.com
53 37 0653	TENNIS GÂTINE-CHOISILLES 4	CHAPPRON	Fabien	06 95 92 70 70	fab.chap@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0332 TC. VERNOU 3 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 2
 53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 3
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1
 53 37 0043 AC. AMBOISE 3 * / 53 37 0323 US GENILLE 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 5 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 3

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5
 53 37 0332 TC. VERNOU 3 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0043 AC. AMBOISE 3 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5
 53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 3
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 2

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0332 TC. VERNOU 3 * / 53 37 0323 US GENILLE 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 3
 53 37 0051 US. ST PIERRE 5 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1

53 37 0043	AC. AMBOISE 3	DOMALAIN	Eric	06 09 25 46 02	domalain.eric@free.fr
53 37 0051	US. ST PIERRE 5	FAUGERON	Romain	06 09 36 01 28	romain.faugeron@gmail.com
53 37 0323	US GENILLE 1	POLI	Armand	06 48 82 42 80	armand-33@hotmail.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 3	CHEVREAU	Jacques	06 09 34 42 88	chevreau.jacques@sfr.fr
53 37 0457	TC REIGNAC 1	HOUDIN	Michaël	06 11 12 70 96	jimmyhoud@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 2	COUVRAT	Stéphane	06 81 50 29 28	stephane.couvrat@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE C

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0263 AS.MONTS 5 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 4
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 5
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
 53 37 0263 AS.MONTS 5 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 4

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 5

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0263 AS.MONTS 5 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 4
 53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2

53 37 0049	TC. LIGUEIL 2	TOT	Michaël	06 70 90 34 94	totmichael@aol.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 4	BERRETTE	Didier	06 83 08 43 10	didier.berrette@orange.fr
53 37 0189	TC ESVRES 1	CLERMONT	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0263	AS.MONTS 5	CAMUS	THIERRY	06 89 62 73 08	letacamus@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 4	JUDE	Thierry	06 32 99 48 41	jude.thierry1960@orange.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 3	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{me} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
 - Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE D

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
 53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5
 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1
 53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 *

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4

53 37 0050	TC. LOCHOIS 4	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 5	BUREAU	Christian	06 76 68 81 71	christian.bureau37@orange.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 4	COUDRAY	Freddy	06 74 84 84 12	coudrayfreddy@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 4	DAVOURIE	Brice	06 07 70 05 85	brice.davourie@orange.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 4	RIBEIRO	Manuel	06 04 15 40 52	tennis.rib@free.fr
53 37 0477	TENNIS SEPMOIS 1	BOUCARD	Anthony	07 83 53 31 49	tonybou110@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{me} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE E

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0420 JS. METTRAY 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0420 JS. METTRAY 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

53 37 0173	AS. LUYNES 2	TRESSEL	Pascal	06 16 37 10 41	tresselp@hotmail.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 3	RIGNAULT	Hugo	06 64 02 10 89	hugo.rignault@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 3	JULIEN	Antoine	06 42 86 56 40	antoine.julien37@gmail.com
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	BARON	Maxime	06 67 49 21 64	maxbar14@hotmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 4	MORIN	Frédéric	02 47 50 38 23	fredmorin37@orange.fr
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 1	VERNEAU	Quentin	06 24 51 80 66	q.verneau@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE F

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0063 T BLERE VDC 4 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 4
 53 37 0478 AS. VERETZ 3 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 4

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3
 53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6
 53 37 0063 T BLERE VDC 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6
 53 37 0478 AS. VERETZ 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 4
 53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 4

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0063 T BLERE VDC 4 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
 53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3

53 37 0044	USE. AVOINE 5	AUTRET	Thomas	06 27 44 18 90	thomas.autret@orange.fr
53 37 0063	T BLERE VDC 4	GATEFAIT	Cédric	06 50 29 78 15	cedric.gatefait@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 4	TOUCHARD	Sebastien	06 42 98 52 46	setouchard@aol.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 6	GIUA	Mathieu	06 50 80 44 61	mathieu.giua@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 3	AVENET	Joel	07 88 42 21 15	avenetj@wanadoo.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 4	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE G

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 3
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
 53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5
 53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 3
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 3
 53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0112	TC GENTIANA 1	NGUYEN	Patrick	06 65 94 27 82	nguyen37patrick@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 5	VANLERBERGHE	Marius	07 68 00 61 40	mariusvanlerberghe@gmail.com
53 37 0545	SORIGNY AS. 1	MAURICE	Laurent	06 62 77 70 65	l.maurice37@orange.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 3	DAVID	Jean Luc	06 40 25 03 86	jluc37@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 5	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 4 – POULE H

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0317 ATG. TOURS 5 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 5

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1
 53 37 0317 ATG. TOURS 5 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 5
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0317 ATG. TOURS 5 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6

53 37 0162	AS. MONTLOUIS 6	LONGET	romain	06 10 03 96 75	romain.longet@bbox.fr
53 37 0317	ATG. TOURS 5	FATEHALI JAVER	RADJI	06 23 39 02 61	radji.javer@yahoo.fr
53 37 0360	TC. NAZELLES 2	DESFOUGERES	Thomas	06 30 10 70 88	tdefougeres@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	USAL	Yves	06 72 38 32 11	yves.u@orange.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	DODIN	Erwan	06 69 27 60 67	erwandodin23@gmail.com
53 37 0653	TENNIS GÂTINE-CHOISILLES 3	MOREAU	Johann	06 62 17 75 08	johannmoreau@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
 - Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. **En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée**. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 5 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
 53 37 0173 AS. LUYNES 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7
 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 Exempte

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7 Exempte
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 3
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 * / 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
 53 37 0173 AS. LUYNES 3 Exempte

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 Exempte
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 3 * / 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 3
 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 Exempte

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 1	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com
53 37 0045	ES. BOURGUEIL 2	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 7	GEY	Pablo	06 43 59 09 94	geypablo@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 3	MECHIN	Théo	06 09 45 42 22	mechfamily@nordnet.fr
53 37 0776	ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1	LEGENDRE	Arnaud	06 78 75 70 69	pontjoubert@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 5 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 Exempte
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2
 53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 4

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0043 AC. AMBOISE 4 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
 53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 Exempte

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 Exempte
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
 53 37 0043 AC. AMBOISE 4 Exempte

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0463 TC. MONNAIE 2 Exempte
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2
 53 37 0043 AC. AMBOISE 4 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1

53 37 0043	AC. AMBOISE 4	AUBERT	Antoine	06 98 64 87 63	antoine.aubert0685@orange.fr
53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	VALENTIN	daniel	06 84 38 87 34	valentindan@hotmail.fr
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 3	GUDE	Christophe	06 28 02 61 22	christophe.gude@draeger.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 2	MERLE	Frédéric	06 70 80 58 24	fmerle75@gmail.com
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 2	BOURGES	Ugo	07 72 25 26 30	bourgesugo@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2023 53 L0 0370 040 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2023

DIVISION 5 – POULE C

Responsable : LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr - 07 66 29 17 08

Journée 1 - 30/04/2023

53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0323 US GENILLE 2
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4 Exempte

Journée 2 - 07/05/2023

53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 2 Exempte
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0323 US GENILLE 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4

Journée 3 - 14/05/2023

53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 2 * / 53 37 0323 US GENILLE 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0560 AZAY TC. 2 Exempte

Journée 4 - 21/05/2023

53 37 0323 US GENILLE 2 Exempte
 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4

Journée 5 - 04/06/2023

53 37 0323 US GENILLE 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4 * / 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 2
 53 37 0189 TC ESVRES 2 Exempte

53 37 0189	TC ESVRES 2	CLERMONTE	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0323	US GENILLE 2	MARCOUYEUX-PAVIET	Loïc	07 83 77 37 90	loic.mxpt@hotmail.fr
53 37 0477	TENNIS SEPMOIS 2	BOUCARD	Anthony	07 83 53 31 49	tonybou110@hotmail.fr
53 37 0560	AZAY TC. 2	ROUXEL	Thierry	06 76 04 65 93	thierry.rouxel@laposte.net
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 4	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 29 avril 2023

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **simple 3, double (1ere rotation) simple 1 et 2 (2^{eme} rotation)**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2023). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.